

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 6

Artikel: Le maître
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dit, « comme un flot battu de tous côtés par la tempête » ; à l'intérieur, même, des événements graves se sont produits, dont on ne peut encore prévoir exactement les suites. Qu'importe ! La soif de plaisir, de vaine gloire, de « bluff » qui dévore l'humanité a reconquis tous ses droits et les exerce avec une ardeur toute nouvelle.

On danse, on chante, on banquette, on rit, on ergote, sur un volcan en pleine éruption. La belle affaire ! Il n'y a qu'à n'y pas penser. Quand les porte-monnaies seront vides, eh bien... Ah ! zut ! alors ; après nous le déluge. Et puis quoi !...

Il y a des gens qui assurent que ce débordement de plaisirs est un dérivatif, un antidote nécessaire aux épreuves et aux sombres préoccupations de l'heure présente. Cet argument a tout l'air d'une excuse, et d'une mauvaise excuse encore. Bonne ou mauvaise excuse, il n'y a rien à faire contre qui a des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne point entendre.

D'autres invoquent encore la philanthropie, grande bénéficiaire, disent-ils, de toutes ces réjouissances. Ah ! cette philanthropie a bon dos. Avec ça que la véritable bienfaisance a besoin d'une compensation autre que la naturelle satisfaction que procure une bonne action. Le beau mérite que donner pour recevoir.

Allons, trêve à la plaisanterie. Avouons franchement, et c'est une triste constatation, que, même en matière de philanthropie, on n'obtient rien pour rien ; mais de grâce ne tirons plus orgueil de tous ces spectacles, concerts, fêtes, thés, etc., dits « de bienfaisance ». La soif de plaisir en est souvent encore le principal mobile.

Toutes nos sociétés ont repris, comme si de rien n'était, la tradition de leurs soirées annuelles. Les concerts, spectacles, récitals, cinémas, n'ont pas de cesse.

Et les conférenciers ! Une plaie. Ils pullulent et rien ne les peut arrêter. Tout le monde aujourd'hui fait des conférences. Tâtez-vous. Qui sait si vous n'êtes pas atteint de ce mal incurable. Êtes-vous certain de ne pas vous trouver, un de ces soirs, derrière une table couverte d'un tapis vert, rouge ou bleu, en face d'une carafe, d'un auditoire, entremêlé de banquettes vides, et les yeux sur votre montre, qui mesure, impitoyable, l'endurance et la patience de vos auditeurs.

Comment vous aurez été amené là, vous n'en saurez rien vous-même. Ça vous aura pris un soir, à votre table de travail, au coin du feu, à la promenade. Quelque chose, en vous, vous aura soufflé :

« Eh ! dis-donc, mon vieux, si que tu faisais une conférence ?... Et pourquoi pas ? T'es pas plus bête qu'un autre, après tout. Une conférence, c'est pas difficile, tu sais. T'as pas besoin de te fouler les méninges. Tu parleras de ce que tu sais ou de ce que tu ne sais pas. Tu prendras un livre dans ta bibliothèque, au hasard ; tu le liras, c'est prudent, et puis tu en feras un petit consommé ; tu mijoteras, tu y mettras un peu du tien, si t'en as, et puis tu serviras chaud ; même que ça se sert très bien réchauffé. C'est pas plus malin que ça... Et puis, mon vieux, pas besoin que ce soit du nouveau, ce que tu raconteras à tes auditeurs ; du reste y z'en savent souvent autant et plus que toi. Mais qu'est-ce que ça peut bien faire ça ? L'important, c'est qu'ils viennent, les amateurs de conférences, c'est qu'ils paient leurs vingt ou quarante sous. Et le tour est joué : t'es conférencier. Conférencier ! C'est pas rien, mon bon ! »

Voilà ce que vous aura soufflé la petite voix intérieure. Et voilà aussi pourquoi les conférenciers sont légion. Une plaie ! J. M.

Pour faire fortune : Acheter les gens ce qu'ils valent et les revendre pour ce qu'ils s'estiment, vous êtes sûr d'un bénéfice de 1000 %.

Le maître. — M^{me} a trois fils. L'autre jour, il reçoit la visite d'un ami.

— Marc, fait-il à l'aîné, va, s'il-te-plait, à la cave, chercher une bouteille de Dézaley 11, dans le casier à gauche, tu sais.

Le fils fait la moue :

— Oh ! ce n'est pourtant pas à moi, l'aîné, à aller à la cave !

Le père s'adresse alors au second de ses fils.

— Eh bien toi, Eugène, puisque ton frère ne veut pas être complaisant, vas-y, mon garçon.

— Oh ! ce n'est pas mon tour ; j'y suis déjà descendu hier, à la cave.

Il ne restait que le troisième, le cadet.

— Et toi, Louis, fait le père, refuseras-tu aussi ?

— Oh ! oui, puisque mes frères ne veulent pas y aller.

Alors, le père, résolu, prenant la clef de la cave, le bougeoir et se dirigeant vers la porte :

— Ah ! c'est comme ça ! Je vais vous montrer qui est le maître, ici !

LÈ DOU DINA

Le morceau suivant, en patois du « grand district », est extrait de l'*Agace*, un journal humoristique, patois, qui était publié à Aigle dans les années 1868, 1869 et 1870.

D au tin que Monsu Retset l'étaf Conseilli d'Etat, l'avai invita (comme l'étaf la moudda) onna binda de Grand Conseilli à dîna. Lai ien avai dé ti le carro daù pahi.

Lo dinâ l'étaf à dué z'auré, è lè grand conseilé, — kan adé éta bon po medzi et droumi — étan ti inqué kè ion, bin dévan l'adré. Cè que manké l'étaf on certin Petet daù Gro-de-Vau.

Monsu Retset que vaisai lè conseilé bailli à sé trossa la gordze, lè fa mettrà trablia.

Aò dessai vaiqué noutron compaignon k'arrevé, sa vesta d'on brai, son tsapé dé l'autro, rodzo coumin on kuku è tot essoclia.

S'achité, sé panné la tita avoué la servietta, è lo vaillé crotsi. Lè bon. La serveinta k'avai to mè, aò tsau, rapporté lè plia lè z'on apri lè z'autro è noutron Petet sé servessai coumein se n'avai rin z'u medzi d'onna senâna. Dué z'assietâ de soupe ai fidè, du aò trai bocon de bouli avoué dâi z'épenatsé, la maïti d'onn'ahiéta avoué daï tchou, traï trenté dé routi è onna pliatêla de truffé freacaché è per dessus cin on puchein cartai dé matafan ai z'ugnon.

Kan l'a bin z'u panâ lo plia daù matafan avoué onna morsa de pan, on lè baillé daù fremadzo ai z'erbé, de la tometta d'Etatie è daù pikan è Bullet.

Pindin tota ellia devouraie, n'avai pa pipa on mo. On iadzo que l'a z'u l'assietâ verda, lo Conseilli d'Etat lai dese :

— Vo vo z'itè bin fè désirâ monsu Petet ?

— Ah ! kaisi-vo, Monsu, mè arrevâ onna pararda de la metsance : hier à né, ié bu on cou din on cavo — (vo saïdè praù coumin cin va kan on est invita) — è stu matin ié ublia dé préveni Madama Bllian de la Barra de voutr'invitation. De manières que po ne pa paidrè onna picé de di batsé, m'a éta force de lai dîna dévant de veni tsi vo.

L'instinct. — Un brave homme qui ne crache pas dans le verre est soudain frappé de congestion, dans la rue. On s'empresse autour de lui. Un passant sort de sa poche un petit flacon de kirsch et, à tout hasard, il le passe sous les narines du malade, espérant le ranimer.

Ce dernier flairer le kirsch, ouvre un œil et d'une voix faible, murmure :

« Un peu plus bas, mossieu, un peu plus bas ! »

PINTE, CABARET, BOUCHON

Voici encore quelques détails intéressants à propos des articles publiés récemment dans le *Conteur*, touchant le mot « bouchon ».

Pinte, ancienne mesure pour le vin et les autres liquides. La pinte de Paris valait un peu moins que le litre, c'est-à-dire 0,931 l. La pinte de Londres ne mesurait que 0,568 l. La pinte d'Alais, 1,9 l., celle de Tulle, 2 l., celle de Bordeaux, 0,75 l.

Le pot contenait deux pintes, la chopine étant la moitié de la pinte.

Vendre à pot et à pinte, c'est vendre au détail du vin et des liqueurs.

Mettre pinte sur chopine, c'est s'enivrer.

Voltaire l'emploie dans le sens de très petite taille : « La duchesse de Choiseul n'est pas plus haute qu'une pinte... ».

Du même : « M^{lle} Dumesnil (une actrice) boit-elle toujours pinte ? en perd-elle sa santé et son talent ?... »

On connaît les expressions : se faire une pinte de bon ou de mauvais sang.

Vous le croirez si vous voudrez, mais Littré déclare que pinte vient de l'allemand, comme du reste fifrelofre, emprunté au latin *pinta*. Dans son supplément, le grand linguiste veut bien ajouter que la *pinte* est, dans le canton de Vaud, un petit cabaret de village.

Pinter se trouve dans le *Virgile travesti*, de Scarron. Il y parle d'Enée qui « pinta si bien qu'il fit mainte *esse* et même deux ou trois faux pas ».

Esse est un mot à plusieurs significations, dont l'une est celle du crochet qui se trouve à chaque extrémité des fléaux d'une balance. Il suffit d'un rien pour les mettre en mouvement. L'*esse* est aussi l'ouverture pratiquée sur chaque côté de l'âme du violon. *Esse*, violon, pinte, prennent ainsi un air de famille !

Quant à *pinteur*, c'est, non pas un néologisme, mais un archaïsme. Le Lexique du vieux français de Jean Bonnard et A. Salmon, tiré du grand Godefroy, le mentionne dans son acception actuelle. Littré ne l'a pas.

Cabaret est un mot normand signifiant avant tout, d'où lieu où l'on vend du vin.

« Le cabaret, dit Littré, est un terme indifférent qui n'implique rien de défavorable, sinon que c'est un lieu destiné à la fréquentation de petites gens. Mais taverne, qui n'est plus de l'usage ordinaire, ne se dit guère que d'un cabaret où l'on va pour boire à l'excès et se livrer à la crapule, excepté quand il s'agit de restaurants anglais ou faits à l'imitation des Anglais. »

Au XIV^{me} siècle, le *cabaret* était l'entrée de la cave d'une hôtellerie.

A propos de bouchon, voici quelques textes, tirés de Larousse, qui précisent la signification primitive de ce mot.

« Les ordonnances des aides et un arrêt du conseil du 30 juillet 1769 enjoignaient à ceux qui vendaient des vins, ou d'autres boissons en détail, de mettre, après avoir fait leur déclaration, un bouchon ou une enseigne à la porte de leur maison, à peine de 100 livres d'amende et de confiscation des boissons. »

« Il y avait tout avantage à un prieur ou à un abbé de multiplier les cabarets, dans le ressort de son prieuré ou de son abbaye. Le plus petit *bouchon* lui devait impôt. »

« L'hiver dernier, il y eut grande rumeur lorsqu'une mesure municipale, faisant droit aux plaintes des honnêtes habitants des environs, enjoignait au propriétaire de fermer son *bouchon* à minuit. »

Quant à savoir si les bouchons n'ont jamais vendu, ne livrent jamais du vin bouché, sous prétexte que l'étymologie ne le permet pas, nous nous contentons du proverbe : *A bon vin il ne faut point de bouchons*. Ce n'est pas très flatteur pour les spécialistes, mais enfin un proverbe se base toujours sur des faits acquis. Et nous con-